

Perspectives

ISSN-L 0981-6178

Agir en Touraine contre les exclusions

ENTRAIDE et SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave Eiffel - 37100 TOURS – 02 47 31 87 00 – infos@entraideouvriere.org

N°301 – JUIN 2017



LE PETIT RAPPORTEUR : Solidarités.....	2
LES CHIFFRES de la précarité en Indre-et-Loire.....	2
ACTUALITE : pauvreté et insertion dans le programme d'E. Macron.....	3
un projet de « lits d'accueil médicalisé ».....	4
DOSSIER : Une assemblée générale « historique ».....	5
Année 2016, « l'ambition de la qualité ».....	8
PRISON-JUSTICE : la récidive n'est pas une fatalité.....	12
PARTENAIRE : l'ACJET-37 au service de la Justice.....	13
VIE DE L'ASSOCIATION : sondage inédit dans nos services.....	14
VIE DES SERVICES : des réfugiés comptent sur vous !	15
ITINERAIRES : témoignages de personnes accueillies.....	16

ÉDITO

Retour vers... le futur !

L'année des 70 ans de l'Entr'Aide Ouvrière est certes l'occasion de mettre en lumière l'engagement des personnes qui l'ont fondée, puis consolidée, structurée... et de mesurer le chemin parcouru.

Le temps d'une réflexion sur le présent et l'avenir, la fidélité aux options d'origine doit pouvoir s'exprimer. Nous avons, lors de l'Assemblée Générale, recueilli les témoignages des personnes présentes.

Changer de nom, c'est notre choix, collectivement. Mais sans changement de cap !

Le contexte est très différent de celui de l'après-guerre. Il nous fallait adopter un nom qui donne sens et visibilité à ce que nous sommes aujourd'hui, aux

valeurs que nous défendons, à la stratégie politique que nous développerons pour les prochaines années.

Les adhérents ont voté majoritairement.

Un nouveau nom : **ENTRAIDE et SOLIDARITÉS**

Un plan stratégique 2017-2020 : « Conjuguer militantisme et professionnalisme, des valeurs aux actes ».

Tous les acteurs de l'association doivent maintenant s'approprier ce changement. Mais gageons que bien longtemps encore, nous parlerons de l'Entr'Aide !

Marie-Paul Legras-Froment,
présidente d'Entraide et Solidarités

Solidarités

L'Assemblée extraordinaire du 18 mai a adopté le nouveau nom de l'association : Entraide et Solidarités, par 121 voix pour, 7 contre et 16 abstentions. Une réunion préalable à cette AG, le 26 avril, regroupant 22 adhérents dont 13 administrateurs, avait permis d'échanger sur la nécessité de mentionner ou non la notion de solidarité, mais sans s'y attarder, la discussion s'étant surtout prolongée à propos du sous-titre ou slogan qui accompagnerait le nom.

Le mot « Solidarité » n'apparaît qu'une seule fois dans la rédaction du Plan Stratégique 2017- 2020, dans l'axe bien précis de renforcer les partenariats : « poursuivre nos échanges avec nos partenaires associatifs pour dégager des prises de positions/actions solidaires ».

Il est par contre mentionné dans le Projet associatif adopté à l'AG du 8 juin 2013, dans le chapitre des valeurs, juste après le « respect de la personne et la promotion de l'homme », et fait l'objet de précisions au côté du mot Fraternité :

« La solidarité se caractérise par l'intérêt porté à l'autre. Elle permet un développement harmonieux et respectueux entre les individus et les groupes. Dans sa dimension citoyenne, elle se traduit par un devoir d'entraide, d'assistance et de secours vis-à-vis notamment de toute personne ou de tout

groupe en difficulté... C'est dans les actions fondées sur l'entraide que les acteurs différents par leur origine, leur expérience, leur âge, leur statut, découvrent leur complémentarité et peuvent apprendre à construire une solidarité entre eux et les personnes accueillies ou accompagnées... Il convient cependant de rester vigilant à ce que l'action associative ne vienne pas se substituer aux solidarités naturelles (familles, amis, voisins...) mais qu'elle les recrée, les soutienne et les renforce. »

Cette dernière phrase paraît rejoindre une question qui fut posée à l'AG du 18 mai au sujet du sous-titre du Plan stratégique : « **Conjuguer militantisme et professionnalisme, des valeurs aux actes** ». Pour les adhérents qui ne sont ni administrateurs, ni salariés, ni bénévoles de l'association, où sont les actes ? N'y a-t-il pas quelque part le risque de se reposer sur l'action militante de "l'entreprise-association", dont le travail quotidien donne toute satisfaction ? Comment peuvent-ils, pouvons-nous, être acteurs militants de l'association ?

Il serait nécessaire qu'Entraide et Solidarités - plus d'EAO, et donc plus de sigle ! - le précise.

Libres propos de Jean Paillou

Louis Gallois viendra souffler nos 70 bougies

Le président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex-FNARS), viendra ouvrir à l'automne une série d'événements pour l'anniversaire de l'Entr'Aide Ouvrière, devenue Entraide et Solidarités.

Réputé pour sa hauteur de vue, connu pour sa liberté de pensée et de parole, Louis Gallois a en effet accepté de venir à Tours à la rentrée, la date restant à préciser, pour donner une conférence autour du thème de la solidarité comme investissement dans l'intérêt général. Il en profitera pour remettre le Mérite national à Marie-Paul Legras-Froment. Cette journée marquera le lancement d'une suite d'initiatives destinées à célébrer les 70 ans de la création de l'Entr'Aide Ouvrière par l'abbé Gaston Pineau. Un film en cours de

réalisation retracera, au moyen de témoignages, ces décennies d'évolution et d'expansion, dans la fidélité aux valeurs d'origine, jusqu'à l'association d'aujourd'hui, totalement laïque, à la fois gestionnaire et militante, et toujours pleine de projets.

Le programme de ces événements, qui se prolongeront en 2018, sera évidemment diffusé en temps utile.

LES CHIFFRES DE LA PRECARITE EN INDRE-ET-LOIRE

	mars	avril	mai
Total des appels au 115	4035	3232	3063
Nombre cumulé des refus au 115	1401	1534	1499
Ménages en attente d'hébergement d'insertion	138 ménages soit 237 personnes	134 ménages soit 213 personnes	136 ménages soit 217 personnes

La fin de la période hivernale, conjuguée avec l'ouverture du CHUS (anciennement foyer Albert-Thomas) a occasionné une baisse des appels au 115. Cependant, le nombre de refus par manque de places a augmenté depuis mars, notamment du fait de la fermeture des places hivernales. Les refus concernent majoritairement les femmes seules avec ou sans enfants, et les couples. Concernant les ménages en attente d'hébergement d'insertion, nous constatons une stagnation de l'attente.

Pauvreté et insertion dans le programme d'E. Macron

Le voici élu président de la République. Ce n'est pas le moment de mettre son programme de campagne à la poubelle, mais au contraire d'ouvrir pour cinq ans le livre des promesses à tenir dans le domaine social.

On ne peut pas dire qu'elles foisonnaient, les promesses du candidat Macron pour lutter contre la précarité et les inégalités. Sans surprise, ses propositions pour améliorer le sort des plus démunis s'en remettaient bien plus au développement économique qu'au « traitement social » : « Je veux recréer une mobilité économique et sociale par le numérique, la recherche et l'innovation, le travail et l'entrepreneuriat. La société que je veux sera à la fois libérée des carcans et des blocages, et protectrice des plus faibles (c'est pour cela que la transformation de notre système de santé et de notre politique du logement y aura aussi une place centrale). » Certes, le programme est émaillé d'intentions intéressantes : augmentation du pouvoir d'achat des salariés les moins bien payés, assurance chômage pour les démissionnaires, effort de formation « sans précédent », transparence sur l'attribution des logements sociaux, examen des demandes d'asile en six mois maximum (recours compris), création d'un « accélérateur » pour « déployer sur l'ensemble du territoire les associations les plus utiles... »

Mais c'est sans doute au chapitre de l'économie sociale et solidaire qu'on trouvait les projets de nature à concerner plus directement notre association, donc ses usagers et salariés.

Extraits.

« **Objectif 1 : libérer l'énergie des entreprises de l'ESS.** Elles échappent trop souvent aux dispositifs de droit commun. L'environnement fiscal et réglementaire ne permet pas aux entreprises de développer toutes leurs potentialités en changeant d'échelle. Nous établirons un « Social BusinESS Act » qui rassemblera l'ensemble des mesures d'ordre fiscal, réglementaire et législatif permettant d'accélérer la performance économique et l'impact social et environnemental des entreprises de l'ESS, quel que soit leur statut... »

La transformation du CICE et du CITS en **allègement de charges pérennes** pour toutes les entreprises de l'ESS sera une première concrétisation de cet objectif...

Mobiliser la commande publique : d'ici 2022, chaque ministère devra ainsi atteindre des objectifs ambitieux en matière de recours à de la main-d'œuvre en insertion, d'achats d'énergies renouvelables ou de produits en circuits courts et de sous-traitance avec les entreprises agréées ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). L'Etat incitera les collectivités et les entreprises à faire de même... »

Encourager la constitution de « **Joint-Venture Sociales** ». Elles sont fondées sur une collaboration entre association et entreprise, dont les expertises sont complémentaires. Ces nouvelles structures seront détenues à majorité par une association, qui garantira leur but non lucratif. C'est un levier puissant de développement pour l'insertion professionnelle, l'inclusion numérique et l'économie circulaire notamment. C'est un modèle économe en ressources publiques... »

Parce qu'il est aujourd'hui indispensable de mobiliser toutes les ressources pour faire face aux enjeux de notre société, nous souhaitons développer le mécénat des particuliers et des entreprises... »

Objectif 2 : encourager l'innovation sociale. Trop de barrières empêchent l'innovation et l'expérimentation sur le champ de l'ESS. L'argent public est rare, les outils de financement et de mesure de l'impact social sont insuffisants, les contraintes réglementaires paralysantes. Nous permettrons aux acteurs de l'ESS de renouer avec ce qui est leur marque de fabrique : l'innovation.

Créer un **Accélérateur National d'Innovation Sociale**, axé sur les

grands défis de notre société (transition écologique, transition numérique, jeunesse, ruralité, autonomie et insertion sociale). Il aura pour mission de repérer et soutenir l'incubation des projets innovants... L'accélérateur apportera une aide pour lever les obstacles réglementaires, faciliter les démarches, surmonter les difficultés liées à une forte croissance de l'activité et, surtout, financer à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros par an cet effort national en faveur des entreprises de l'ESS apportant des solutions. L'accélérateur sera « open source » par la création d'une plateforme numérique de l'innovation sociale.

Déployer, en relation avec les collectivités territoriales, une politique publique de **promotion et de soutien à l'innovation sociale**, à l'image de ce qui a été fait pour la French Tech.

Poursuivre le déploiement de **contrats à impact social (CIS)** pour financer, grâce à des partenaires privés, des expérimentations de programmes sociaux de prévention innovants. Les CIS ont le grand mérite de réussir à mobiliser des acteurs très diversifiés, ESS et non ESS, autour d'enjeux sociaux majeurs, et donc de faire naître de nouvelles approches et solutions.

Objectif 3 : soutenir le modèle associatif. 12 millions de bénévoles s'investissent au quotidien pour le sport, la culture, la solidarité... Nous devons protéger et soutenir cette société de l'engagement. Mais les associations subissent aussi la réduction de la dépense publique qui conduit à fragiliser leur modèle économique et financier. Elles subissent des contrôles tatillons, des réductions de subvention sans aucun préavis, et des délais de règlement qui mettent à genoux leurs trésoreries. Nous proposons de donner aux associations les moyens d'assurer le développement de leurs projets... L'engagement, sous toutes ces formes, est au cœur du projet d'En Marche ! Il est ainsi crucial de réhabiliter l'action collective et en particulier l'engagement associatif.

Nous favoriserons l'essor du **congé engagement**, créé par La loi Egalité et Citoyenneté, et du congé solidaire dans les entreprises, pour offrir à tous les salariés la possibilité d'un engagement autour de valeurs fortes. **Réformer le droit des associations** afin de redonner aux associations financées par les pouvoirs publics plus d'autonomie dans leur gestion. Imposer un échéancier et des délais maximum de règlement des subventions aux ministères et établissements publics, pour préserver la trésorerie des structures. L'Etat incitera les collectivités territoriales à s'y engager.

Objectif 4 : encourager la finance solidaire, qui pèse moins de 1% des placements d'épargne des Français. Nous développerons de nouvelles synergies entre trois acteurs dynamiques : les philanthropes qui donnent pour soutenir l'intérêt général ; les acteurs de l'ESS qui entreprennent au service du bien commun, et les fonds qui investissent dans des entreprises soucieuses de leur impact global... »



A la veille du premier tour de la présidentielle, un groupe de « macronistes » avait demandé à rencontrer responsables et résidents de La Chambrière.

Un nouveau Plan stratégique pour faire face aux évolutions

Le président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex-FNARS), viendra ouvrir à l'automne une série d'événements pour l'anniversaire de l'Entr'Aide Ouvrière, devenue Entraide et Solidarités.

Après une concertation sur plus de six mois, l'assemblée générale du 18 mai a adopté un Plan stratégique 2017-2020 plus « ramassé » que le précédent, mais tout aussi impératif. Il fixe tout de même 36 actions à réaliser d'ici trois ans et demi ! Elles visent des objectifs répartis autour de quatre grands axes.

1. Accentuer la participation des personnes accueillies et des salariés en insertion, en développant et harmonisant la démarche participative pour en renforcer l'efficacité ; en recensant l'avis de ces personnes pour améliorer la qualité des prestations ; en rendant les personnes accueillies « actrices ».

2. Renforcer nos partenariats, en identifiant nos partenariats réels et d'autres acteurs avec lesquels échanger ; en renforçant les partenariats avec les acteurs de la jeunesse ; et en précisant la « stratégie partenariale » de l'association et les modalités de sa mise en œuvre.

3. Rechercher l'adéquation entre les besoins repérés et les moyens à mobiliser, en allant vers plus de participation des salariés aux réflexions et aux projets ; en créant des « espaces intermédiaires » pour permettre aux adhérents et bénévoles d'être mieux associés à la réflexion sur les projets de l'association ; en structurant notre organisation pour l'adapter aux évolutions ; enfin, en développant un espace « recherche-évolution-prospective ».

4. Développer et valoriser les participations citoyennes, en développant les actions bénévoles, les formations proposées aux bénévoles, en mettant en œuvre des actions militantes et en recherchant l'engagement des jeunes.

Ce plan, applicable dès maintenant, fera l'objet d'un suivi tout au long de sa réalisation. Son sous-titre résume la méthode et l'ambition : **conjuguer militantisme et professionnalisme, des valeurs aux actes.**

La Pôle social et médical va déménager

C'est maintenant confirmé : notre « Pôle social et médical », ex-CASOUS, implanté depuis plus de vingt ans place Jean-Meunier et donnant sur la place des Halles, va déménager dans les prochains mois. Ces locaux, inadaptés au développement du service, à l'accueil du public, à l'amélioration des conditions de travail et à toute mise aux normes, sont en passe d'être vendus. L'association achète en parallèle l'ancien Centre de Création Contemporaine proche de la gare, rue Marcel-Tribut. Ils vont être aménagés en bureaux pour accueillir les différents services du PSM, à l'exception du PAS (Point Accueil Solidarité) et du camion de la maraude.

Un projet de « lits d'accueil médicalisé »

C'est confirmé : l'Agence régionale de la Santé a lancé un appel à projets pour la création d'au moins 15 « lits d'accueil médicalisé », destinés à des personnes démunies et atteintes de maladies chroniques ou invalidantes, voire en fin de vie. L'établissement devra être créé en Indre-et-Loire, et « adossé » à des LHSS (Lits Halte Soins Santé). Entraide et Solidarités étant seule à correspondre à ces critères, il est probable que notre association aura à mettre en œuvre cette nouvelle réalisation. Encore faut-il que notre dossier, déposé début juin, soit retenu.

Notre projet consiste à implanter ces LAM, au prix de travaux d'aménagement en deux phases étalées sur environ trois ans, au CHRS de la Chambrerie, qui deviendrait un établissement entièrement médico-social. Ce qui suppose d'en extraire les 19 places d'insertion existantes. C'est pourquoi notre association recherche sur l'agglomération des locaux susceptibles d'accueillir un nouveau CHRS de plusieurs dizaines de places.



Léo Pruvot préside la nouvelle association

Nouveau départ et nouvel équipage pour La Barque

Le bar associatif de la rue Colbert à Tours, « liquidé » le 30 mars, a rouvert sa porte le 20 mai aux précaires et sans abri qui peuvent à nouveau y trouver un peu de réconfort du mercredi au dimanche. Plusieurs anciens salariés et bénévoles – Léo Pruvot, Sylvain Tessier, Alexis Mascaro, Sarah Lemaître et Maxime Lejot – ont créé une nouvelle association, Barque to the future, qui ne fonctionne dans un premier temps qu'avec des bénévoles. Des associations comme la nôtre mais aussi le Secours catholique, la Ligue des Droits de l'Homme ou ID37 les soutiennent. Après des concerts de soutien et l'ouverture d'une cagnotte sur internet, l'heure est à la recherche de subventions pour pérenniser ce bar sans alcool ouvert à tous, qui souhaite développer des animations culturelles et sportives en lien avec des partenaires locaux.

Une assemblée générale HISTORIQUE !

Il y avait de la gravité et même de l'émotion dans l'assistance, le 18 mai au foyer Albert-Camus, lorsque l'assemblée générale extraordinaire de L'Entr'Aide Ouvrière-Comité d'Aide aux détenus a voté son changement de nom pour devenir Entraide et Solidarités. Sans renier ses origines.

Un long processus de consultation avait permis d'expliquer qu'il s'agissait de moderniser l'image de l'association, d'échapper aux confusions maintes fois constatées, et de mieux traduire la réalité de ses activités. Avec un slogan légèrement modifié pour l'adapter lui aussi aux réalités d'aujourd'hui : « Agir en Touraine contre les exclusions ». Parce que les exclusions sont aujourd'hui multiples et diverses, les solidarités doivent l'être également.

En réponse à plusieurs intervenants attachés au nom d'Entr'Aide Ouvrière et à son fondateur, l'abbé Gaston Pineau, la présidente, Marie-Paul Legras-Froment, a donné l'assurance que rien n'était renié, ni des valeurs d'origine ni des acteurs de la création de l'Entr'Aide Ou-

vrière. Un rendez-vous est d'ailleurs fixé en ce mois de juin avec le maire de Tours, pour lui demander de donner le nom du fondateur à une rue ou une place de la ville. Et même si l'adjectif « ouvrière » disparaît, ce n'est pas parce que ce serait « un gros mot » : nous savons d'où viennent les acquis sociaux et qui les a obtenus. Le nouveau nom a été adopté par 121 voix contre 7 et 16 abstentions. Après quoi le vice-président Patrick Minier a lui aussi pris l'engagement de maintenir dans nos documents l'historique de l'association et le nom de son fondateur, tout en réaffirmant le caractère absolument laïc de l'association. On notera que son nouveau nom ne sera officiel qu'après publication au JO, et il n'apparaîtra que progressivement sur les différents supports de communication.



L'AG s'est tenue en semaine, et l'assistance fut nombreuse



Marie-Paul Legras-Froment

Cette assemblée générale, riche de la participation d'environ 150 personnes - adhérents, salariés, bénévoles, personnes accueillies, représentants d'organismes et d'associations partenaires - avait auparavant voté à l'unanimité tous les rapports présentés. Ainsi du rapport moral, où la présidente rappelait que la période récente a encore été « caractérisée par la persistance des difficultés sociales, marquée par les conséquences des grands déséquilibres mondiaux qu'illustrent les mouvements migratoires, et par les tensions sur les finances publiques. L'action

associative a de nouveau été mise à contribution pour répondre aux besoins des personnes sans toujours être dotée de moyens suffisants... Le principe de l'accueil inconditionnel des personnes en détresse, et la continuité de leur hébergement, ne sont toujours appliqués que de façon inégale et aléatoire » soulignait-elle, en évoquant notre échec à les faire valoir lors du dépôt de bilan du foyer Albert-Thomas.

Fluidifier l'évolution de l'hébergement au logement est un autre facteur d' « inclusion et de mixité sociale, par exemple en permettant l'accès des familles endettées au logement social », indiquait Marie-Paul Legras-Froment. Et aussi « favoriser l'accueil des immigrés comme nous le faisons avec notre dispositif Familles solidaires :

« Heureusement que vous êtes là »

Des personnalités invitées à prendre la parole - les fonctionnaires étant absents en raison de la campagne électorale -, le député Jean-Patrick Gille fut le seul à s'exprimer. Il a salué le travail de l'association, estimant qu'elle avait « joué un rôle très positif et montré les pratiques vers lesquelles il faut aller » lors de la période de tension sur l'hébergement d'urgence, et « face à la crise sur la question des réfugiés ». Sur les évolutions attendues, il a rappelé que le CITS, crédit d'impôts équivalent du CICE mais pour les associations, « doit à partir de l'an

nous sommes les seuls dans la Région à avoir relevé ce défi, et nous en sommes fiers même si nous espérons voir se mobiliser d'autres associations. Par ailleurs, cette action n'étant financée qu'en partie par les fonds publics, le conseil d'administration a décidé d'y contribuer sur les fonds propres de l'association. » L'accès à la santé des personnes en difficulté n'est pas non plus assuré : pour maintenir l'activité de notre cabinet médical, l'association la finance en partie sur ses fonds propres, mais ne pourra pas le faire durablement.

Entre autres initiatives, ce rapport faisait également état de l'action innovante auprès des détenus pour prévenir la récidive en les préparant à la sortie. Ou encore des programmes « SEVE » et « Maison digitale » pour « cheminer de l'insertion vers l'emploi ». Prendre en compte la parole des personnes accueillies reste une priorité, comme le montre le sondage réalisé auprès d'une centaine de résidents (on lira plus loin les résultats), tout comme la recherche de partenariats, « partenariats d'action et de financement », et bien sûr l'objectif de l'équilibre financier. La conclusion de la présidente, « malgré les incertitudes politiques », alliait gratitude et confiance : « notre propos se veut optimiste et nous tenons cette conviction de l'essence même de notre association. Nos équipes, toutes nos équipes bénévoles et salariées représentent une multiplicité de forces vives aptes à gagner les défis et à réussir. Leur créativité et leur adaptabilité sont de nature à entretenir un vrai souffle pour préparer demain. »

prochain améliorer votre trésorerie » ; et il a encouragé l'association à « développer le compte personnel de formation - dans lequel le permis de conduire va pouvoir entrer - quel que soit l'âge de la personne ». Le député a enfin souligné le travail réalisé pour rendre plus supportables les conditions de détention à la maison d'arrêt : « heureusement que vous êtes là, et vous avez d'autant plus de mérite que ce travail n'est pas très populaire... »

Une année déficitaire

S'agissant des comptes, après deux exercices excédentaires, 2016 se solde par un déficit de 129 000 €. L'expert-comptable en a expliqué l'origine, tout en relativisant : « Rapporté au budget de plus de dix mil-

lions, c'est un quasi-équilibre... Ce doit être un travail de tous les jours, en gardant à l'esprit que les déficits cumulés de 2007 à 2012 ont affaibli l'association ». « Un déficit maîtrisé, assurait de son côté le commissaire aux

comptes, qui ne remet pas en cause les grands équilibres financiers. Mais il faut rester prudents, d'autant que l'environnement, très mouvant, se complexifie...» En mai par exemple, l'association attendait toujours des subventions qu'elle aurait dû encaisser en début d'année ; et attendait aussi la position du Conseil régional quant au financement des actions contre l'illettrisme, assuré seulement jusqu'à fin juin par le Conseil départemental. Avec des services comptables « qui gagnent en

technicité », et des points forts tels que « la richesse humaine de l'association, sa réelle volonté de renouvellement du conseil d'administration pour aller chercher de nouvelles compétences, votre association me paraît relativement bien structurée pour appréhender l'avenir », a estimé le commissaire aux comptes.

Des orientations qui rassemblent

Pour faire face aux évolutions, sans attendre, on l'a vu, des initiatives sont sur les rails : regroupement des activités chinonaises dans de nouveaux locaux, transfert du Pôle social et médical, projet de « lits d'accueil médicalisé »... Afin de « donner le cap » des décisions à venir, en renforçant notamment l'organisation mais aussi l'adaptabilité de l'association, un nouveau Plan stratégique a été adopté pour 2017-2020 (lire pages suivantes). Il constituait évidemment l'ossature du rapport d'orientation présenté par la présidente : « Ce plan s'est construit et consolidé au long de ces derniers mois. Il nous a déjà conduits à concrétiser quelques idées de fond notamment le renforcement de notre culture associative et de nos pratiques, en associant plus étroitement tous ceux qui contribuent à la vie de l'association : adhérents, bénévoles, salariés mais aussi les personnes accueillies, accompagnées ou salariés en insertion.

Ceci conforte également nos orientations quant à la mise en oeuvre plus effective de la transversalité mais

aussi nous oblige à une exigence de partage qui peut bousculer les représentations que nous avons du rôle des uns et des autres. Il nous faut poursuivre dans cette voie, finaliser collectivement un Plan stratégique qui donne sens à nos actions et nous rassemble non seulement autour des valeurs, mais aussi des projets et des actes de l'association.

De façon plus conjoncturelle, nous devons d'ici l'assemblée générale 2018 donner, dans la mesure de nos moyens, le plus de retentissement possible aux événements qui marqueront les 70 ans de l'Entr'Aide Ouvrière. Avec son changement de nom, ces initiatives contribueront à mieux faire connaître son passé en même temps qu'elles ouvriront des perspectives sur son devenir. »

Une question sur le militantisme a amené la présidente à confirmer : « Alors que d'autres peuvent n'être que militantes, nous assumons le fait d'être une association ges-



Chacun a pu s'exprimer avant les décisions

tionnaire, qui ne peut pas se fâcher avec les financeurs, mais en même temps une association « poil à gratter », qui a la responsabilité de dénoncer ce qui ne va pas... Et plutôt que la concurrence entre associations, nous cherchons toujours à faire avec d'autres. Nos 268 bé-

névoles en témoignent, et je suis très fière de l'exemple d'équilibre que nous donnons entre professionnalisme et militantisme... »

Parole aux personnes accueillies

L'assistance a d'abord salué et félicité une ancienne salariée en insertion, lauréate d'un prix national du Zonta Club, qui vient de s'installer comme auto-entrepreneur sous le nom de « Sandra Peinture ». Puis Cédric et Géraldine ont expliqué tout l'intérêt du travail qu'ils réalisent en participant, sous l'égide de la Fédération régionale des Acteurs de la Solidarité (ex-FNARS), au sein du CCRPA (Comité consultatif régional des Personnes accueillies) : « Avec notre expertise du vécu de personnes accompagnées, nous apportons des préconisations, pas seulement pour obtenir des choses qui coûtent, mais parfois pour déclencher la volonté de faire. Par exemple en matière d'accueil des animaux, d'accès à la santé, aux droits, à la culture, etc. C'est un travail sur le long terme puisque parfois ces préconisations sont transmises à l'Etat... » Ils ont également témoigné du fait qu'ils trouvent un mieux-être personnel dans ce rôle d'écoute et de représentation des autres. Mais si leur enthousiasme et leur détermination faisaient plaisir à voir, ils n'ont pas caché qu'« il est difficile de trouver des volontaires » pour ce type d'engagement. Tout comme les associations, elles-mêmes sont trop peu nombreuses à franchir le pas ».



Des personnes accueillies au service des autres

Le bureau reconduit

A la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration - qui accueille un nouveau membre, Philippe Leconte, et une « stagiaire », Martine Deligné - a reconduit le bureau, puis composé les commissions et groupes de travail pour la nouvelle année. Rappelons qu'à l'exception des finances, les commissions - vie associative, bénévolat, communication, prison-justice - sont ouvertes à tout adhérent (se signaler au secrétariat de direction : infos@entraideouvriere.org).

En coulisses, les commissions s'activent

Vie associative. Ses missions traditionnelles ont été remplies au fil des réunions : gestion du fichier des adhérents, aller à la rencontre des adhérents et adhérents potentiels, organiser les journées de visite et de présentation, gérer le fonds associatif. Elle se sont poursuivies en ce début d'année avec quelques nouveautés : suppression de la cotisation « couple » au 1^{er} janvier dernier ; mise en place de prélèvements mensuels pour faire des dons réguliers ; organisation d'une réunion d'adhérents préparatoire à l'assemblée générale qui se déroulait en semaine, puis de l'AG elle-même...

Bénévolat. En 2016, 261 bénévoles sont intervenus dans les différents services, dont 31 nouvellement « recrutés » et dirigés principalement vers la maraude, la Petite maison et le Centre de formation. Les membres de la commission se sont réparti les secteurs pour rencontrer les personnes intéressées, en s'efforçant toujours de conjuguer nos besoins avec leurs compétences. Un objectif consiste d'ailleurs à élargir les interventions à partir des compétences des bénévoles et non plus seulement de nos besoins. La création de la garderie de Dolbeau a été récompensée par un « trophée de l'innovation » de

l'AG2R, et un projet semblable est à l'étude à Camus. La formation des bénévoles, et les réunions sur les différents sites vont se poursuivre cette année.

Communication. La mise en ligne du nouveau site a été retardée du fait de l'indisponibilité du responsable technique, mais devrait pouvoir se réaliser prochainement. Avec la page Facebook et le compte Tweeter, encore trop peu utilisés, le site devrait permettre de développer la notoriété de l'association, tandis que le journal Perspectives reste le support traditionnel. Avec le programme « Familles solidaires » et la défaillance du foyer Albert-Thomas, l'association a beaucoup communiqué l'an dernier. Et doit continuer de le faire notamment sur son changement de nom, et aussi à l'occasion des manifestations prévues pour son 70^{ème} anniversaire.

Finances. Outre ses activités récurrentes de suivi de la gestion, elle a poursuivi son travail sur la présentation séparée des comptes de l'« entreprise sociale » et des activités associatives. Elle a par ailleurs établi un état des donations et subventions privées, en progression sensible conformément au Plan stratégique. S'agissant du déficit 2016, la commission confirme qu'il est lié principalement à une baisse des subventions ASE (Aide sociale à l'Enfance), à des ventes inférieures aux prévisions

en IAE et à une augmentation de près de 40k€ des cotisations sociales patronales. Elle a adressé ses félicitations à la direction pour avoir, dans ces conditions, maintenu les grands équilibres financiers, et invite à réfléchir aux économies pour faire face sans attendre à des baisses de ressources.

Prison-Justice. La commission a préparé les Journées nationales Prison avec l'ANVP, le GENEPI et la CIMADE. Philippe Leconte, bénévole, a reconstitué une cellule avec les chantiers d'insertion, et elle a été installée boulevard Heurteloup lors des JNP, ce qui a donné lieu à beaucoup d'échanges. Cette année, les JNP auront pour thème « les oubliés ». Le travail a été poursuivi sur le projet d'aide aux sortants de prison, et aux détenus en semi-liberté, qui a pu aboutir en février 2017 avec un financement de la Fondation de France. L'association a mis une assistante sociale à disposition. Reste à trouver des subventions pour poursuivre l'action. Pour la prévention auprès des scolaires, tous les collèges et lycées de l'agglomération ont été contactés. Une intervention a eu lieu au lycée P-L. Courier, d'autres sont prévues en 2017.

L'activité en 2016 : « l'ambition de la qualité »

Le rapport d'activité, présenté par le directeur général Eric Le Page à l'aide d'un support visuel, a été adopté lui aussi à l'unanimité. Son introduction mettait en évidence les faits marquants de l'année écoulée, qui a vu l'effectif passer à 150 salariés, dont 20 en contrat à durée déterminée, tandis que les interventions de 237 bénévoles étaient estimées à l'équivalent de 12,5 emplois à temps plein.

Après avoir beaucoup réorganisé ses services sur les dernières années, rappelait le directeur, L'EAO-CAD concentre ses efforts sur la recherche de la qualité. Que ce soit à travers l'enquête satisfaction menée auprès des personnes accueillies, que ce soit dans les projets nouveaux que nous développons ou que nous proposons, que ce soit dans le cadre de groupes de réflexion sur les axes de progrès du projet d'établissement, cette dimension mobilise l'ensemble des équipes salariées.

Il nous faut pour cela réinterroger nos pratiques, être en permanence à l'écoute et imaginer de nouvelles façons de faire.

Cette ambition peut se heurter à nos propres conservatismes, à l'inertie de toute institution, mais elle s'inscrit également dans

un environnement instable sur le plan des ressources. La question du « faire mieux » sans moyens supplémentaires ou avec des crédits en baisse se pose. Cela peut parfois être perçu comme un paradoxe pour les équipes salariées. Il existe bien évidemment des limites à l'exercice mais nous devons relever le défi en matière d'économies de charges et en matière d'organisation du travail.

Nous nous mobilisons également pour la recherche de ressources nouvelles en direction des fondations, du bénévolat et la mobilisation du secteur privé. La création d'un poste en bénévolat de compétence entièrement dédié à cette recherche traduit cette mobilisation.

Des locaux réhabilités pour un meilleur accueil

Nous vous avons annoncé l'achat d'un bâtiment à Chinon pour regrouper nos services et les rendre plus accessibles. Les travaux sont largement engagés et nous espérons y emménager pour l'été 2017. Au CHERPA un dossier de réhabilitation des locaux, lancé depuis trois ans, voit sa concrétisation grâce à des crédits « d'humanisation ». La Chambrerie et la résidence Albert-Camus ont également pu rafraîchir les locaux d'accueil grâce à du mécénat d'entreprise et la mobilisation des résidents et des équipes.



Eric Le Page, directeur général

De nouveaux projets pour renforcer nos accompagnements

Depuis avril 2016, nous avons recruté un travailleur social qui assure l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) des personnes sans domicile, dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec la FICOSIL et financé par la DDCS. En octobre, nous avons été retenus après un appel à projet national pour une action que nous avons dénommée « familles solidaires » qui consiste à accueillir des réfugiés dans des familles volontaires. Ce projet à l'ambition d'héberger 50 réfugiés.

En Novembre 2016, nous avons à la demande de la DDCS complété notre dispositif d'hébergement d'urgence en appartements de 8 logements supplémentaires pour porter la capacité d'accueil totale à 108 personnes. Fin 2016, soutenue par le SPIP et les services de l'Etat nous avons obtenu une subvention de la fondation de France pour accompagner les détenus à la sortie de leur incarcération dans leurs démarches d'insertion.

Après la fermeture de l'association Albert-Thomas, nous avons repris la gestion de 6 logements que nous allons porter à 9 pour l'hébergement de 36 demandeurs d'asile. Enfin, nous avons proposé un ambitieux projet de restructuration de nos services d'urgence qui intégrait la reprise des places d'hébergement collectif de l'Association Albert-Thomas et visait à l'amélioration substantielle de la qualité de l'hébergement ; ce projet n'a pas été retenu par les services de l'Etat.



Les bénévoles ont découvert le nouveau camion de la ma-raude, qui entrera en service après les vacances

Mais toujours plus d'instabilité

La situation financière 2016 se révèle fortement déficitaire. Après deux années excédentaires, la précarité de nos ressources refait donc surface. Nous recherchons des financements pluriannuels ; ces engagements de nos partenaires sont extrêmement difficiles à obtenir, même si nous espérons qu'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) puisse être signé avec l'Etat en 2017.

Les finances tendues du Conseil Départemental se répercutent sur nos financements même si ce dernier tente d'en atténuer les effets. Après

nous avoir informés de son désengagement sur les actions illettrisme, le Département a finalement accepté de prolonger partiellement son financement face aux réticences du Conseil régional à prendre le relais.

Par nature, certains de nos financements à l'acte comme les crédits d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil départemental (hébergement d'enfants de moins de 3 ans) sont susceptibles de fortes variations ; l'année 2016 se situant très clairement dans le creux de la vague. Nous suivons cette chute de financement avec beaucoup d'attention ; le début 2017 demeurant à niveau faible, nous avons mis en œuvre quelques mesures d'économies.

Maintenir le chiffre d'affaires de nos chantiers soumis à la concurrence est un objectif relevant chaque année du challenge. L'année 2016 voit une stabilisation de notre chiffre de productions vendues alors que nous attendions une croissance significative. Si l'on ajoute à cela quelques postes de charges mal maîtrisés, nous enregistrons un déficit sur ce secteur. Et pour finir, certaines actions sous-financées depuis plusieurs années, comme le cabinet médical ou le service logement temporaire, viennent fragiliser cet édifice instable.

Pour le service logement temporaire, des démarches sont engagées auprès de nos partenaires pour trouver des financements d'équilibre. Nous envisageons si ces démarches n'aboutissent pas de réduire ou d'arrêter cette activité.

Et toujours autant de précarité

Les quelques indicateurs dont nous disposons en termes de précarité sont tous au rouge : nombre de refus quotidiens au 115, liste d'attente pour entrer en CHRS, nombre de personnes inscrite en élection de domicile. Pourtant, comme chaque année depuis cinq ans, l'Etat finance des places d'hébergement supplémentaires que ce soit sur le secteur de l'urgence ou celui de la demande d'asile. Cependant, ces efforts indéniables ne sont pas à la hauteur de la progression de la demande sociale, notamment du fait de la question migratoire à laquelle aucune réponse de fond n'est apportée. Dans ce contexte, notre association tente à sa mesure de proposer des réponses complémentaires et originales comme « familles solidaires », sans que nous parvenions à satisfaire même localement les besoins les plus criants, déplorait le directeur en conclusion.

L'année passée en quelques chiffres

Secteur accueil-orientation. Avec 15 732 passages, il enregistre une augmentation de 42% sur 2015. Et les élections de domicile ont atteint 515, soit +211%. L'accueil du service a effectué un total de 16 316 actes, dont 2 911 entretiens sociaux.

Le 115 a reçu 31 024 demandes d'hébergement (+6,37 %), dont 31 % seulement ont pu être satisfaites. Les refus faute de places disponibles ont augmenté de 16% par rapport à l'année précédente. Les places d'urgence dans le département, passées de 428 à 484, ont permis 209 033 nuitées (+10,6%).

La maraude, assurée par deux salariés épaulés par douze bénévoles (39 personnes sur l'ensemble de l'année), a effectué 8 772 rencontres, en augmentation de 39%, servi 8 158 collations et effectué 1 863 actes divers. Grâce à la subvention du député Jean-Patrick Gille sur sa réserve parlementaire, le véhicule sera remplacé dans les prochaines semaines.

Service d'accompagnement prison-justice. La Petite maison qui reçoit les familles de détenus a accueilli l'an passé 6 674 adultes et 1 627 enfants.

Santé. Le cabinet médical a enregistré 1 728 consultations de médecine générale (+96%) et 1 094 actes infirmiers. Ces derniers sont en diminution, mais l'action qui consiste pour les infirmiers à aller au-devant des personnes sur les maraudes et les lieux d'hébergement d'urgence est en forte hausse (317 personnes suivies). Les dix LHSS (Lits Halte Soins Santé) de la Chambrerie ont totalisé 3 308 nuitées pour 38 personnes, la durée moyenne du séjour étant en augmentation sensible à 87 jours. Ce service génère de nombreux actes médicaux, en interne et en externe.

L'ATHOBA (prise en charge thérapeutique des hommes auteurs de violences conjugales) a vu baisser le nombre de ses prises en charge : 46, contre 62 en 2015. Les injonctions judiciaires sont passées de 44 à 12, sans qu'on sache encore s'il y a désengagement de l'autorité judiciaire, tandis que les démarches volontaires augmentaient de 18 à 34.

Hébergement. Urgence : le nombre de places gérées par notre association a augmenté de 180 à 228, et 68 799 nuitées ont été comptabilisées, dont 8 551 pour des demandeurs d'asile, et 3261 sur des dispositifs ponctuels (plan hivernal notamment). Au total 1 158 personnes ont été hébergées, soit une augmentation de 17,9%. La tendance à l'accroissement des durées de séjour se confirme.

Insertion. Les 349 places, en collectif ou hors CHRS, ont totalisé 113 737 nuitées (soit un taux d'occupation de 94,7 %) effectuées par 646 personnes (+8,4%). La durée de séjour, en augmentation de 16,4% à 376 jours, dépasse donc maintenant l'année. Les personnes accueillies accèdent à des ressources durant leur séjour (62 sans ressources à l'entrée, 17 à la sortie), mais les jeunes ne peuvent bénéficier d'un revenu minimum. Et la « garantie jeune », limitée à un an, ne peut leur permettre d'accéder au logement.

Globalement, le taux de sortie vers le logement a progressé, et retrouvé son niveau de 2014.

Les prises en charge au titre de l'Aide sociale à l'Enfance ont chuté de 53 en 2015 à 19, sans raison apparente, ce qui a impacté lourdement notre résultat financier.

Insertion par l'activité économique. Les contrats AVA (Adaptation à la Vie Active) ont concerné 23 personnes sur les dix postes, qui ont effectué 6 751 heures à la production de caissettes à fromage en bois. La capacité doit être portée à 12 postes cette année. Les CAVA bénéficient d'un accompagnement social et professionnel complémentaire à celui du travailleur social référent sur l'hébergement.



A l'atelier d'insertion bois de Chambray-lès-Tours

Sur les grandes insertions ont été réalisés 75,20 équivalents temps plein, le même chiffre qu'en 2015, soit un taux de consommation des postes proche de 99%. Les salariés sont à près de 47% bénéficiaires du RSA socle. Les sorties « dynamiques » ont à nouveau progressé de 10% l'an dernier pour atteindre 51,6% : la mobilisation du service d'accompagnement socio-professionnel porte ses fruits, mais l'accès direct à l'emploi reste très faible.

Le chiffre d'affaires, à 1,379 M€ est resté stable, avec une légère baisse à Chinon, où nous recherchons des chantiers notamment en espaces verts.

Formation. Le Centre de formation, où sont affectés 9 salariés, a aussi bénéficié des interventions de 73 bénévoles. Les stagiaires ont été l'an dernier au nombre de 1 156, en progression sensible, dont 719 pour les « Visas » région Centre, 244 pour illettrisme (plus 37 à la maison d'arrêt), 35 en savoirs de base, 63 en habilitation électrique, etc. L'année a été marquée notamment par l'ouverture de la Maison digitale pour l'insertion des femmes, grâce à un don de la fondation Orange. Et en 2017 est espérée la pérennisation du financement des actions contre l'illettrisme, ainsi que le référencement dans la base de données unique des organismes de formation.



Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité

La récidive n'est pas une fatalité !

Les personnes qui gravitent autour de la maison d'arrêt ont toutes en tête la prévention de la récidive. L'administration pénitentiaire manque cruellement de moyens – en particulier de personnel – pour assurer à fond cette mission. Ce sont donc des bénévoles qui complètent l'action des fonctionnaires : visiteurs de prison, écrivain public, accueillants de la Petite maison...

Depuis ce début d'année, **Entraide et Solidarités** met à disposition une travailleuse sociale, Thyphaine Lapouge, qui intervient à plein temps auprès des détenus dans le seul but de préparer leur sortie et donc de lutter contre la récidive. Cela a pu se faire grâce à la ténacité de la commission « Prison-justice » de l'association, et à la grande compétence de Thierry Gheeraert, directeur du Pôle social et médical. Ils ont répondu à un appel à projets de la Fondation de France, et réussi à passer une convention avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) obtenant ainsi le financement, pour un an renouvelable, du poste de Thyphaine qui était déjà assistante de service social en partie à la Petite maison.

Le nouveau travail de Thyphaine consiste à accompagner les détenus et les personnes en aménagement de peine, afin d'éviter des sorties sèches, c'est-à-dire sans préparation. Elle rencontre les condamnés (et non les prévenus), sur orientation du conseiller en insertion pénitentiaire, par l'intermédiaire d'une fiche de liaison. Au cours de rendez-vous réguliers sont examinés les problèmes de logement, de précarité, de ressources, d'emploi, de formation... Pour cela elle a des contacts et travaille avec tous les acteurs de la maison d'arrêt : équipe sanitaire, remise à niveau, emploi. Il s'agit donc d'un travail d'équipe.

Au cours de ces entretiens est bâti un projet pour la sortie, projet qui comporte deux volets essentiels : logement ou hébergement, et accès aux droits (domiciliation, RSA, CMU, AAH, budget, santé...).

Quand le détenu aura accompli sa peine et sortira, il mettra en œuvre le projet élaboré durant sa détention, toujours suivi par Thyphaine : rencontres au Pôle social et médical, accompagnement vers les structures d'**Entraide et Solidarités** ou vers d'autres or-

ganismes sociaux compétents. Il pourra aussi être accompagné physiquement à travers la ville par un guide social, bénévole d'Entraide et Solidarités, qui le conduira vers les organismes et administrations afin d'accomplir les démarches nécessaires à sa réintégration dans la société. Le but final étant son autonomie.

Pour les personnes en aménagement de peine, les principes sont les mêmes, les rendez-vous ont lieu à l'association et non à la maison d'arrêt.

Voilà donc une nouvelle mission innovante et prometteuse, dont nous ne pouvons pas encore mesurer les effets, mais nous ne doutons pas de son efficacité. Souhaitons que la Fondation de France, comme elle l'a laissé entendre, prolonge son financement pendant trois ans et qu'ensuite l'Etat, la Région ou le Département prenne la suite.

Pierre Trinson



En montrant à l'aide d'une cellule reconstruite la réalité des conditions de détention, la commission Prison-Justice de l'association organise des « animations » - ici au lycée Jean-Monnet de Joué-lès-Tours – pour prévenir la délinquance elle-même, avant de prévenir la récidive !

L'Arlésienne... suite !



Dans le dernier numéro de Perspectives, j'écrivais que le problème de la borne était en voie de règlement. La « bête » était installée à la Petite maison, il suffisait de la mettre en service. Deux fonctionnaires en provenance de Dijon furent diligents pour procéder à la chose. Hélas, malgré tous leurs efforts, la borne fit sa mauvaise tête et resta muette. Impossible aux informations de traverser la rue ! Les deux fonctionnaires sentirent la moutarde leur monter au nez et déclarèrent l'appareil obsolète, has-been, et l'envoyèrent au rancard... il faut dire qu'elle était vieillissante et avait beaucoup

servi en d'autres lieux. Ce n'est pas dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes...

Elle fut donc remplacée par une jeune toute pimpante et de bleu vêtue. La belle était coquette, fragile ; comme son ancêtre elle ne supportait pas l'humidité et les frimas ! Il a donc fallu l'installer à l'intérieur de la Petite maison où elle trône, fière et altière. Mais pour qu'elle fonctionne, il est nécessaire, à nouveau, de faire venir les spécialistes. Alors les familles pourront enfin obtenir des rendez-vous au parloir. Si par malheur cela ne se faisait pas, il faudra sans doute que la communication se fasse par le biais du tam-tam, des signaux de fumée ou du télégraphe Chappe, tout cela pour traverser la rue Henri-Martin... Suite au prochain numéro.

Pierre Trinson

L'Association de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Tours, au service de la Justice

Dans maintes situations, la Justice ne dispose pas par elle-même des moyens appropriés pour l'éclairer sur la personnalité des justiciables mis en cause, ni pour appliquer des mesures adaptées aux comportements dangereux ou violents qu'elle doit sanctionner. C'est pour remédier à cette difficulté qu'a été créée en 1983, à l'initiative de plusieurs magistrats et sous un nom alors un peu différent, l'Association de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Tours (ACJET 37), dont l'action s'exerce dans l'Indre-et-Loire et pour partie dans le Loir-et-Cher.

Elle est actuellement présidée par M^e Jean-Yves Gillet, avocat ; son Conseil d'administration comprend huit administrateurs qui appartiennent au public et au privé et viennent d'horizons divers : commissaire aux comptes, avocats, magistrats, tous retenus pour leur compétence. L'association ne compte pas de bénévoles, tout son personnel – une dizaine de personnes – est salarié. Il a pour directrice M^{me} Hélène Thibaud et pour adjointe à la direction M^{me} Cécile Bardet, qui a bien voulu nous éclairer.

Habilitée auprès du Tribunal de grande instance de Tours et de la Cour d'appel d'Orléans, l'ACJET 37 travaille uniquement sur mandat judiciaire : elle effectue les missions qui lui sont confiées par la Justice, mais n'a, par elle-même, aucun pouvoir de décision.

Ces missions varient en fonction des urgences auxquelles est confrontée la société : conduites addictives (alcool, stupéfiants), violences conjugales, défaillances parentales, prostitution, radicalisation, pédopornographie. L'une de ces missions est le contrôle judiciaire, qui est destiné à éviter ou réduire le placement en détention et à limiter le risque de récidive : un intervenant socio-judiciaire rencontre régulièrement l'intéressé et lui apporte un soutien individualisé destiné à faciliter sa réinsertion dans la vie sociale. C'est une forme d'accompagnement.

Autre type de mission, les enquêtes sociales sont conduites par des intervenants spécialement formés : par exemple dans le cas d'un enfant que se disputent ses parents, elles portent sur l'environnement familial et demandent de multiples déplacements, des entretiens avec les enseignants, le médecin de famille, les assistantes sociales, de manière à éclairer la décision du juge, toujours pour le bien de l'enfant.

L'ACJET 37 organise aussi des stages ordonnés par le tribunal comme alternative aux poursuites ou en raison d'une condamnation. Menés par des professionnels, ils portent sur les dangers des stupéfiants, de l'alcool au volant, et sur la responsabilité parentale. Ils se tiennent, deux fois par semaine et avec un maximum de douze participants, au siège de l'association⁽¹⁾ dans des locaux rénovés et accueillants. Obligation est faite aux stagiaires d'en payer eux-mêmes les frais : 300 € pour deux jours, 50 à 400 € dans le cas de la responsabilité parentale en fonction des ressources personnelles.

Outre la secrétaire et deux secrétaires polyvalentes en contrat avenir, l'association dispose de cinq intervenants socio-judiciaires, dont un sociologue, deux juristes, une psychologue, tous formés spécifiquement à leur fonction et bénéficiant d'une formation continue.

A tour de rôle, ils assurent en permanence un service d'astreinte pour répondre à toute situation d'urgence. D'autres stagiaires fréquentent aussi l'ACJET 37 : ce sont des étudiants qui, à titre individuel, viennent y compléter leur formation pour un master de droit, un diplôme universitaire de psycho-criminologie ou comme auditeur de justice.

La gestion d'une telle association est malaisée, car son activité, étroitement liée aux turbulences de la société, est fluctuante. Il est difficile d'anticiper la nature et le volume des missions qui lui seront confiées, les partenaires qu'elle aura à solliciter.

L'équilibre financier est lui-même délicat : si les stages sont rémunérés immédiatement, ce n'est pas le cas des enquêtes, rétribuées par les frais de justice, mais parfois avec de longs délais.

Il reste que, par son statut d'association, l'ACJET 37 est largement libre de son fonctionnement, du recrutement de son personnel, de la conduite de ses missions et du choix de ses partenaires, parmi lesquels figure Entraide et Solidarités.

François Weil

⁽¹⁾ ACJET 37, 76-78 rue Nationale, 37000 Tours. Tél : 02 47 31 94 98.
Courriel : acjet37@gmail.fr



Hélène Thibaud (à gauche) et Cécile Bardet

Inédit : un sondage auprès des personnes accueillies

Ces derniers mois, dix administrateurs ont rencontré en tête-à-tête une centaine de résidents de nos établissements. Un sondage instructif.

Les objectifs étaient de recueillir la parole des hébergés, hors la présence des travailleurs sociaux, pour avoir leur avis sur les conditions d'accueil et d'hébergement afin d'y apporter d'éventuelles améliorations. De part et d'autre ces rencontres ont été bénéfiques : les administrateurs ont pu voir de près les services rendus aux hébergés et rencontrer des personnes au parcours heurté, mais pleines de courage et reconnaissantes de l'aide apportée ; et les hébergés ont souvent montré leur satisfaction d'avoir été questionnés, signe d'un intérêt supplémentaire envers leur situation.

Extraits des résultats

L'accueil : 7 hébergés sur 10 se déclarent très satisfaits, notamment des informations reçues à leur arrivée. Elles sont très claires pour 91% d'entre eux, suffisantes et pas trop nombreuses. Certains font référence aux informations écrites qui semblent poser des problèmes (en particulier pour les étrangers). Mais en même temps un tiers les estiment trop nombreuses. Difficile de trouver la bonne manière de communiquer...

Les logements proposés : pour plus de 8 résidents sur 10, les logements sont propres, agréables, bien aménagés. On notera que les logements proposés par le Slex de Chinon sont très nettement considérés comme agréables, surtout pour les jeunes (30 ans et moins).

Les logements sont également très majoritairement considérés comme adaptés et bien chauffés. Le bruit (pas toujours de la responsabilité de la structure) vient nuancer ces bons constats : 4 hébergés sur 10 estiment leur logement bruyant (notamment au Cherpa et à la Chambrière), gêne soulignée par les plus de 50 ans. Le logement est considéré comme adapté à 69% (surtout en hébergement éclaté de Tours, pour 83%). L'opinion est moins positive chez les plus de 50 ans. Certains précisent que pour l'hébergement éclaté, ils auraient aimé avoir un peu plus d'équipement, «un four, un frigo plus grand, une machine à laver», voire qu'ils auraient «aimé amener leur propre mobilier». Les problèmes rencontrés dans le logement ont été très largement écoutés, sauf pour 12%, et résolus, sauf pour 21%. La nuance vient souvent du délai de résolution jugé tardif par certains hébergés.

Services proposés par les structures. L'existence d'une laverie est très appréciée ainsi que le service de lingerie. Animation : beaucoup n'ont pas répondu, parfois parce qu'ils n'en ont pas bénéficié ou n'ont pas voulu y participer. Pour ceux qui ont répondu, les avis sont très contrastés d'une structure à l'autre. Les propositions de sorties sont très appréciées mais là aussi une proportion importante de résidents n'a pas répondu.

La propreté des locaux est jugée satisfaisante. Restauration : des résultats plus mitigés que sur les autres services proposés, même si une majorité apprécie ce service. L'accès à internet est difficile à évaluer du fait du nombre important de non-réponses. Des remarques sont apparues sur le manque d'intimité pour accéder parfois à l'ordinateur, et sur la non utilisation de l'outil du fait d'un manque de connaissances (un effort d'accompagnement pourrait être envisagé).

Accompagnement. 30% des hommes affirment avoir déterminé eux-mêmes les objectifs de leur accompagnement contre 7% des femmes (orgueil des hommes à ne pas vouloir reconnaître que cela a été décidé conjointement ?). Les hébergés se sentent très fortement écoutés (89%, jusqu'à 95% pour les hébergés depuis moins de 4 mois), accompagnés (84%) soutenus (80%). Le soutien moral progresse même avec la durée d'hébergement, signe d'un accompagne-

ment qui reste individualisé et adapté.

Cette même unanimité sur la qualité de l'accompagnement est constatée sur l'hébergement éclaté.

L'aide du travailleur social est jugée extrêmement positive : utile et rassurante à 82%, adaptée à la situation (80%), motivante pour 73% des hébergés. Pour une minorité, l'accompagnement apparaît stressant.

Réunions de résidents. Elles sont clairement appréciées, intéressantes (71%), bien organisées (65%), conviviales (60%). Des hébergés de Dolbeau soulignent le côté convivial. A la Chambrière, on échange en se respectant, même si on a une «tendance à répéter souvent les mêmes choses». A la longue, on constate un effet de lassitude modéré (28% des hébergés répondent non, ou plutôt non, à l'intérêt de ces réunions au-delà de 9 mois de présence).

Relation avec les autres résidents. Deux tiers des résidents ne se sentent pas isolés, et même 80% pour les 50 ans et plus. Ce constat est plus nuancé pour les résidents de l'hébergement éclaté. Certains soulignent que «passer du logement collectif à l'hébergement seul, c'est difficile». Les relations demeurent limitées pour la moitié des hébergés dans les structures mais sont souvent ressenties comme conviviales et peu conflictuelles.

Conclusion et propositions

Les points positifs : les hébergés sont satisfaits de leur logement et des services annexes proposés, même si des améliorations sont possibles. Cette satisfaction générale permet de montrer la qualité des prestations offertes par les autres équipes de l'Entraide : le service restauration, le service propreté, le service bâtiment.

La qualité du travail d'accompagnement est indéniable et reconnue, et plus particulièrement le suivi des travailleurs sociaux. Les hébergés ont manifesté une forte reconnaissance de l'aide apportée, jamais considérée comme un dû. Cela montre la qualité du travail des équipes qui va au-delà du professionnalisme, au vu de la grande satisfaction que procurent leur écoute, leur suivi, leur disponibilité, et ce dans toutes les structures d'hébergement.

Les axes d'amélioration : il apparaît des différences entre les structures d'accueil. Il y a sans doute des explications liées aux publics accueillis... Les résultats de ce sondage permettront aux équipes, si elles le souhaitent, de pousser plus loin une réflexion sur les différences constatées pour tenter de les expliquer et identifier elles-mêmes d'éventuelles pistes d'amélioration. Une question sur les délégués des résidents a révélé qu'ils sont peu connus, et donc qu'il y a peu de contacts avec eux, quand ils existent... Les personnes hébergées semblent vouloir avoir plus d'activités, plus de sorties, alors que leur participation est faible. Cela invite à réfléchir aux types d'activités proposées : quand, avec qui, leur fréquence, leur gratuité, l'information qui en est faite ?



Frédérique Vallée

Familles solidaires : des réfugiés comptent sur vous !

Notre contribution à l'accueil des réfugiés et à leur intégration en Touraine se poursuit avec l'action baptisée « Familles solidaires ». Elle fait appel à la solidarité des Tourangeaux qui peuvent héberger, pour une durée de trois mois à un an, un ou plusieurs immigrés ayant obtenu l'asile en France. Il s'agit pendant cette période de les aider à cheminer vers l'autonomie. Mais la famille d'accueil n'assure « que » le gîte et le couvert – ce

qui n'est pas rien ! – notre association se chargeant des démarches et de tout l'accompagnement social. Un contrat entre les trois parties règle jusque dans le détail les modalités de la vie quotidienne et les éventuelles difficultés. Les familles qui hébergent des réfugiés depuis plusieurs mois maintenant peuvent témoigner du fait qu'au-delà des aspects matériels, c'est une rencontre et des liens très forts qui se nouent.

Plusieurs réfugiés sont demandeurs et en attente de familles volontaires, qui ne sont pas assez nombreuses en particulier à Tours et dans l'agglomération. Une rencontre préalable avec notre équipe dédiée peut permettre de mieux comprendre tout l'intérêt humain d'un tel partage : n'hésitez pas à appeler le 02.47.05.48.48, ou écrivez à : familles.solidaires@entraideouvriere.org

Vous ne pouvez pas accueillir un réfugié chez vous mais vous souhaitez cependant contribuer à cette opération de solidarité internationale ? Vous pouvez vous manifester très utilement en faisant un don en faveur des réfugiés, dont certains n'ont aucune ressource. L'Entr'Aide Ouvrière s'engage à affecter la totalité de cette collecte à la vie matérielle des réfugiés. C'est-à-dire en particulier au financement de leur habillement, de leurs déplacements, leurs communications, etc. Merci pour eux ! Les chèques doivent être adressés, avec la mention « Pour les réfugiés », à l'ordre de : EAO-CAD, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours.

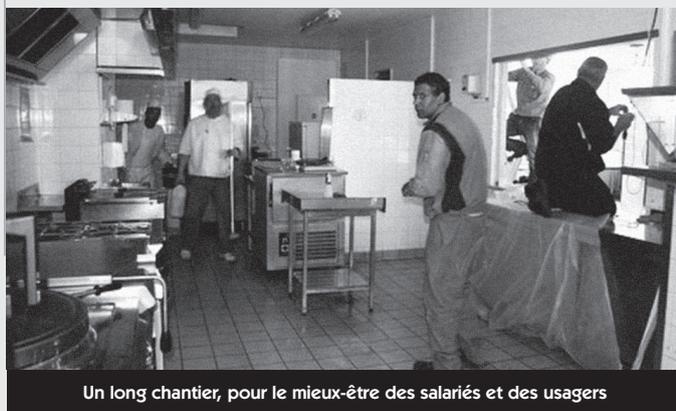
CHERPA : un coup de neuf du sous-sol au plafond !

Dans le cadre de la campagne « Humanisation des Hébergements » menée par l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, nous avons engagé d'importants travaux d'isolation thermique et acoustique au CHERPA, rue du Général-Renault. Sur ce bâtiment qui appartient à la Ville de Tours, nous avons changé toutes les fenêtres et volets des chambres et bureaux, couvert et isolé le toit-terrasse du bar et de la salle de restauration, et nous achevons le changement de la chaudière pour rendre le système plus performant en termes de rendement et d'économies d'énergie.

Nous en avons également profité pour engager une réfection de l'accueil et de la salle de restauration, des chantiers réalisés par le secteur Bâtiment de notre Service d'Insertion par l'Activité économique.

Enfin, une partie du matériel professionnel de cuisine (four et piano) a été remplacée par du matériel neuf. Il était temps ! Nous avons opportunément utilisé cette rénovation pour faire des travaux qui doivent améliorer les conditions de travail, de fabrication, ainsi que le respect des normes réglementaires de la cuisine. Quelques finitions

sont encore au programme. Mais au bout du compte, le CHRS tout entier est devenu un outil rénové, qui doit permettre de relancer une belle dynamique d'insertion !



Un long chantier, pour le mieux-être des salariés et des usagers

Les associations d'insertion se coordonnent

Une nouvelle association départementale a été créée l'an dernier, baptisée « Touraine Insertion, collectif pour l'insertion par l'activité économique ». Elle réunit les trente-sept structures d'insertion par l'Activité économique qui oeuvrent en Indre-et-Loire, et résulte d'une réflexion lancée il y a un an à l'initiative du Conseil départemental et de la Direction de l'emploi, afin d'améliorer la coordination entre ces associations d'insertion. On y retrouve les quatre familles d'organismes qui travaillent à l'insertion : les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les Entreprises d'insertion (EI), les Associations intermédiaires (AI) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

Cette nouvelle association a recruté une salariée, et peut maintenant entrer dans le concret de ses objectifs. Elle est présidée par Sophie Métadier (Orchis), et le conseil d'administration est composé d'au moins six membres élus et d'un représentant par famille. Ont été élus, outre la présidente, Eric Lachabrouilli (Tri 37), Olivier Delchambre (Declic), Frédéric Bontoux (ATS), Christian Barillet (Asept Sainte-Maure), Gilles Ducrocq (Entraide cantonale de Montlouis), Yves Mondon (Régie des quartiers de Joué), Frédéric Vietti (Objectif), Patrick Roussel (Active), Patrick Tauvel (Entraide Ouvrière).

Sylvie : « pour avancer dans la vie »



Cette rubrique nouvelle sera faite de témoignages de personnes hébergées, ou en formation, ou encore de salariés en insertion – bref, de citoyens « de passage » dans nos services.

A 35 ans, mère de quatre enfants de 3 à 14 ans, Sylvie est retournée à l'école, qui ne lui avait pas tout appris dans sa jeunesse. Au Centre de formation d'Entraide et Solidarités, elle est engagée depuis environ deux ans dans une action de remise à niveau en français et en mathématiques.

Pas spécialement pour travailler, d'ailleurs. Elle a déjà eu quelques petits contrats dans une entreprise de nettoyage ou chez des particuliers. Et elle cherchera peut-être un emploi plus tard, quand les enfants seront grands. Non, elle a décidé de prendre des cours à raison de deux heures et demie par semaine, sous la houlette d'Aurélié, « pour mes enfants, pour pouvoir les aider, et pour avancer dans la vie. J'en avais assez d'être obligée de demander de l'aide

pour le moindre courrier administratif. Assez d'appeler les organismes pour être sûre de bien comprendre ce qu'on me demande, et pour m'aider à remplir les formulaires, alors que je n'aime pas étaler ma vie... »

C'est sur les conseils de son assistante sociale, croit-elle se souvenir, qu'elle s'est adressée à notre association qui était encore l'Entr'Aide Ouvrière. « Je n'ai pas hésité du tout. C'est pas une honte de pas bien savoir lire... Et pour faire les courses, il faut compter comme il faut. Maintenant ça va mieux. Je peux lire des histoires à ma petite. Les enfants sont contents, et ils m'aident un peu aussi. Mais je dois continuer... »

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à l'EAO-CAD

- Je soutiens l'EAO-CAD dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de l'EAO-CAD (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année

J'ADHÈRE À L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE – COMITÉ D'AIDE AUX DETENUS.

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :
EAO-CAD, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à l'EAO-CAD

- 10 € - 4 numéros par an
- Abonnement de soutien 25 € – Je joins un chèque de € à l'ordre de l'EAO-CAD.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTR'AIDE OUVRIÈRE – COMITE D'AIDE AUX DETENUS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES DE L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson, François Weil.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : SIPAP-LOUDIN, Poitiers.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux